

GLG ACTIONS RESPONSABILITE SOCIALE

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds.

Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GLG ACTIONS RESPONSABILITE SOCIALE - FCPE SOLIDAIRE

Code ISIN - Part E : 990000121319 / Part S : 990000121329

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Ce Fonds est géré par GAY-LUSSAC GESTION

Objectif et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : FCPE Actions Internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCPE de classification Actions Internationales est de rechercher une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, sur une période de placement recommandée de 5 ans, par la mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères non seulement financiers mais également extra financiers portant principalement sur des éléments relatifs à une approche sociale durable.

Indicateur de référence : 70% Euro Stoxx dividendes réinvestis + 20% MSCI World dividendes réinvestis + 10% EONIA

Le Fonds ne suivant pas une gestion indiciaire, sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indicateur de référence fourni uniquement à titre indicatif.

Fonds de capitalisation réinvestissant son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions de sociétés de la zone Europe et Etats-Unis (diversification possible aux pays émergents pour 10% maximum) possédant une forte responsabilité sociale. Le FCPE est solidaire. Son actif est investi entre 5% et 10% en titres émis par des entreprises solidaires par l'intermédiaire de France Active Investissement (ex SIFA), principale société d'investissement solidaire en France.

Le processus d'investissement au sein de l'univers des actions de grandes capitalisations internationales s'effectue en deux étapes :

- I. Un premier filtre « Responsabilité Sociale » a pour objectif de ne retenir que les entreprises les plus responsables en relatif à leur secteur d'activité soit de type « Best in class » en termes d'intégration volontaire de préoccupations sociales (avec à titre d'exemple les critères suivants : maintien ou création d'emplois, promotion à la formation professionnelle en vue d'une montée en compétence des collaborateurs, gestion des conditions de travail et de la sécurité des salariés, prise en compte d'une approche carbone dans une optique de pérennisation de la santé des salariés, représentativité de l'actionnariat salarié en vue d'associer durablement les collaborateurs). L'équipe de gestion s'appuie sur les données diffusées par les entreprises au sein des rapports annuels notamment et sur de la recherche extra-financière sélectionnée par GAY-LUSSAC GESTION. Les valeurs comprises dans le premier décile de chaque secteur sont retenues (« Best in class »). L'univers d'investissement passe ici de 1100 valeurs à environ 200 valeurs.
- II. Un deuxième filtre dit d'analyse fondamentale permet à l'équipe de gestion de ne retenir que les sociétés qui répondent aux trois ou quatre grandes thématiques définies lors du Comité bimestriel d'Orientation Thématique de GAY-LUSSAC GESTION en fonction du scénario macro-économique mondial retenu. Les thèmes d'investissement sont d'ordre structurel et/ou conjoncturel (à titre d'exemple : Reflation, régionalisation de la croissance, économie de services/digitalisation, situations spéciales). Une analyse financière fondée sur des critères quantitatifs (ratios financiers et de valorisation) et qualitatifs (profil de croissance du secteur d'activité, qualité du management, pérennité du business model) est utilisée pour le choix de la cinquantaine de titres qui composeront in fine le portefeuille.

GLG Actions Responsabilité Sociale est exposé entre 75% et 100% maximum de l'actif net en actions.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 25% maximum de son actif en produits de taux (obligations d'Etats, notation Investment grade, pays développés) et produits monétaires. La société de gestion évalue précisément et de manière indépendante les risques de crédit et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une entité ou d'un instrument financier,
- 10% maximum de son actif en petites et moyennes capitalisations,
- 10% maximum de son actif en actions des pays émergents,
- 20% maximum de son actif dans des OPCVM de tout type de classification, de droit français ou européen relevant de la Directive 2009/65/CE.

Le FCPE sera exposé au risque de change à hauteur de son exposition aux actions internationales, hors zone euro et pour un maximum de 40%.

Le FCPE est dit « solidaire » puisque son actif est investi entre 5% et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du code du travail.

Remboursement des parts : Les demandes de souscription et de rachat doivent être confiées au teneur de compte-conservateur des parts au minimum un jour ouvré avant le calcul de la valeur liquidative. Elles sont exécutées, à

